

Pédibus Ecole de l'Ille

Professeurs classes CP, CE1, CE2, CM1, CM2
Ecole de l'Ille - Rennes

Objet : autorisation sortie école pour activité Gymnastique

Rennes, le

Messieurs, Mesdames,

Mon enfant est inscrit à l'activité Gymnastique, proposée par l'Avenir de Rennes le à 16h45.
Afin de lui permettre d'assister à cet entraînement hebdomadaire, un départ commun des enfants est organisé à la sortie de l'école, au niveau du portail, à 16h20.
Par cette lettre, je soussigné, autorise mon enfant à quitter l'école le
après la classe, **en groupe, et accompagné** par leurs entraîneurs.

L'enfant concerné est

Cette organisation sera effective à partir du démarrage des entraînements et pour l'année scolaire.

L'association de l'Avenir de Rennes tient à préciser que sa responsabilité prend effet uniquement à l'arrivée au Gymnase St Cyr et donc en cas de problème durant le trajet l'entière responsabilité revient aux parents d'élèves. Il est demandé aux familles une participation annuelle de 25 €.

IMPORTANT :

Pour des raisons évidentes d'organisation et de sécurité, il est indispensable d'avertir le club et l'entraîneur responsable si votre enfant n'est pas présent à l'école ou ne vient pas en cours.

Après 2 absences sans prévenir, votre enfant ne sera plus pris en charge par le pédibus.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le responsable légal de l'enfant Mr / Mme Numéro de téléphone :

Date et Signature (Lu et approuvé)



Salle de Gymnastique : 02 99 59 74 19

